

LE CONTEXTE

LA COMMUNAUTE DE HAUTE PROVENCE :

- 8 Communes rurales
- Environ 6000 habitants
- Sur un territoire de 12 000 Ha
- Territoire agricole
- Patrimoine architectural d'une grande richesse
- Tourisme culturel émergent

Sur le plan environnemental :

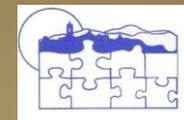
- Absence de dispositifs de tri des déchets ménagers
- Des points d'apports volontaires de déchets qui ne répondent plus à la demande.
- Des ressources naturelles (eau, soleil..) qui sont peu valorisées.
- 70 % des habitations non raccordées à l'assainissement collectif ne sont pas conformes.

Sur le plan réglementaire :

- La Directive Européenne du Parlement et du Conseil de l'Europe (CE n°2008-98)
- La Loi du 12/07/2010 dite Grenelle 2.
- La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006.

PROBLEMES A RESOUDRE :

- Le défaut de moyens pour trier les déchets.
- La non-conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.
- Une plus grande prise en compte de l'environnement et des économies d'énergies par la population.



LES OBJECTIFS

BÂTIMENT EXPERIMENTAL

- Puits provençal
- Récupération des eaux de pluies
- Panneaux photovoltaïques
- Chauffe-eau solaire
- Chaudière au bois

RESTRUCTURATION DE LA DECHETTERIE

- Déchets électroniques
- Déchets chimiques
- Déchets de bois
- Huile alimentaire

REORGANISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

- Containers semi-enterrés
- Camion spécialisé

DISPOSITIFS DE ROSEAUX PLANTES

35 dispositifs
d'assainissement de roseaux
plantés

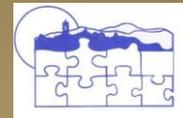
COMMUNICATION

- Panneaux d'informations
- Brochures
- Bulletins d'informations
- Blog
- Site Internet
- Reportages TV
- Productions de films
- Articles dans la presse locale et nationale
- Rencontres avec des journalistes
- Réunions et visites guidées
- Animation dans les écoles
- Exposition permanente
- Journées portes ouvertes
- Réunions d'informations avec la population
- Plan de communication après LIFE

OBJECTIF PRINCIPAL

Démontrer de nouvelles approches et méthodes liées :

- ✓ aux déchets ménagers,
- ✓ au recyclage des déchets,
- ✓ aux économies d'énergies,
- ✓ et à la qualité de l'eau et des sols.



LES RESULTATS ATTENDUS

- Valorisation de 100 Tonnes bois
- Production d'énergie solaire (23 000 KW/an)
- Production d'énergie par la géothermie (+/- 5 à 8°C)
- Réduction de 25% de la quantité de déchets
- Réduction de 50% de la fréquence des tournées
- Augmentation de 25% de la quantité de déchets triés
 - Récupération de déchets spécifiques (D.E.E.E, D.M.S, Huile alimentaire)
- Production d'agro-carburant environ 5 000 l/an
- Réduction des dépenses de chauffage
- Mise en conformité de 35 dispositifs d'assainissement autonome

ACTIONS PRÉVUES APRÈS LE PROJET

- Développement des techniques de valorisation des ressources naturelles sur d'autres bâtiments.
- Extension de l'installation de colonnes semi-enterrées.
- Poursuite de la mise en conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.
- Maintien de la politique de communication .

POSSIBILITÉS DE TRANSFERT DES RÉSULTATS :

L'expérience conduite par la Communauté de Haute Provence permettra de tenir à jour un « **Carnet de bord** », avec des renseignements techniques sur le fonctionnement des divers axes du projet, accessible à tous via Internet pour permettre une reproduction sur d'autres territoires.